

Stage

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Code ELP : 4E6CXSTA
- > En savoir plus : Convention de stage <https://scuiiop.parisnanterre.fr/etudiant%C2%B7e-1>

Présentation

Le stage peut être effectué dans tout type d'organisation (entreprise, administration, laboratoire de recherche etc...), dès lors que la mission confiée au stagiaire est en lien avec la formation. La durée minimale du stage est de **2 semaines à temps plein (= 70h = 10 jours)** et la durée maximale est de **6 semaines**.

Exemples de stages effectués en 2021-2022 par les étudiants de la L3 économie : stages chez Axa, Natixis, agences immobilières, Mairie de Nanterre, direction des affaires financières de la ville de Gennevilliers, laboratoire de recherche EconomiX etc...

Le stage doit avoir lieu majoritairement au **deuxième semestre, en-dehors des horaires de cours, et avant le jury de session 1** prévu fin mai. Il peut se dérouler pendant les périodes de vacances universitaires et/ou sur les demi-journées et journées libres dans l'emploi du temps pendant les périodes de cours.

Le stage est évalué par un rapport de stage de 3 pages maximum. La trame à respecter est fournie aux étudiants. Le rapport doit être transmis à l'enseignant en charge du suivi du stage au plus tard une semaine avant le jury de session 1.

Le stage doit être trouvé et validé dès que possible **avant le début des cours du deuxième semestre** par un enseignant référent qui signera la convention de stage. Il peut s'agir de tout enseignant titulaire intervenant dans la formation (c'est-à-dire un des responsables de cours d'amphi). Les

conventions de stage doivent être demandées auprès du bureau des stages dès validation du choix du stage :

<https://scuiiop.parisnanterre.fr/etudiant%C2%B7e-1>

Évaluation

Le stage est évalué par un rapport de stage de 3 pages maximum. La trame à respecter est fournie aux étudiants. Le rapport doit être transmis à l'enseignant en charge du suivi du stage au plus tard une semaine avant le jury de session 1.